



Mainlevée de curatelle et remise des comptes de gestion

Par **colibri5**, le **27/05/2014** à **11:51**

Bonjour, après l'obtention de ma mainlevée ,j'ai exigé par LRAR auprès de l'association tutélaire afin d'obtenir l'ensemble de mes courriers me concernant ainsi que l'ensemble de mes documents administratifs. Pas de réponse .QUE ME CONSEILLEZ VOUS?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]